L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 MAI 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI. MATIN 21 MAI.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au No 46 Passage de la Bourse Meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 34 de la rue de Chartres, — Marchandises sèches et lingerie.

Par Eugène Tourné, au coin des rues Canal et Peters, — sucre.

ATTENTION !!

☞ Vente sans limite à 10 1/2 heures de "sucre orabled" par Eug. Tourné.

Les Partis et les Places.

La réunion à St-Louis d'une Convention partielle des membres du Congrès, représentant les deux sections agricoles de l'Ouest et du Sud, est un symptôme nouveau dans la politique américaine. Il est clair que les intérêts prennent l'alarme en présence des dangers qui les menacent, et qu'ils tendent à se coaliser pour exercer une pression sur les décisions du pouvoir législatif et, incidemment, sur les dispositions du pouvoir exécutif. Des coalitions de ce genre peuvent certainement servir de base à la formation d'un nouveau parti politique, tout aussi bien que l'opposition au tarif protecteur, proposée comme programme de combat à la démocratie. Mais il n'y a encore rien de défini dans ces essais de combinaisons, et il faudra bien du travail pour que les efforts, encore peu ordonnés, aboutissent à un plan sérieux d'ensemble.

Pendant que s'ébauchent à St-Louis et à Atlanta, des projets qui ont, en dépit de toutes les protestations, des tendances politiques bien positives, les choses, à Washington, suivent leur cours routinier comme si rien ne devait troubler la quiétude du parti dominant.

La place de Premier-Juge de la Cour Suprême excite naturellement les convoitises des plusieurs des meneurs du parti républicain. Parmi eux, il en est qui avaient déjà des visées sur la présidence, mais qui se disent que la première place dans la magistrature, disponible immédiatement, vaut mieux qu'une chance problématique dans une élection qui ne doit avoir lieu que dans quatre ans. Grant ne se hâte pas de faire cette importante nomination, il dit qu'il veut s'entourer de toutes les lumières possibles pour faire un choix aussi sérieux, mais il est probable qu'il se réserve simplement cette nomination comme un moyen de se débarrasser de celui de ses concurrents qui lui paraîtra être le plus dangereux. A ce point de vue, il a raison de ne pas se hâter, car on commence seulement à se préoccuper de la prochaine élection présidentielle, et les aspirations des candidats possibles ne sont pas encore nettement dessinées.

Il doit s'être passé à ce sujet quelque chose dans les sphères officielles, car, il y a quelques jours, la girouette du *New York Herald* subitement tourné. Le journal, qui avait attaqué très violemment le Président, à propos des affaires de la Louisiane, et qui lui faisait une assez vive opposition sur d'autres questions de politique intérieure ou extérieure, vient d'opérer une de ces volte-faces qui lui sont habituelles.

Dans son numéro du 14 courant, il passe en revue la situation politique, constate les progrès gigantesques faite par la centralisation, grâce aux télégraphes et aux chemins de fer, et il déclare que Grant est complètement le maître de la situation et que l'élection présidentielle de 1876 sera ce qu'il voudra qu'elle soit. Le *Herald* compare la situation de Grant à celle de Jackson en 1836 et sa comparaison est tout à l'avantage du premier. Comme Jackson, Grant a vaincu une opposition acharnée, mais il a sur lui l'avantage que l'opposition est aujourd'hui désorganisée, sans chefs, sans liens communs de cohésion. Jackson avait le maniement de trente ou quarante millions; aujourd'hui Grant a 400 millions à recevoir et à débourser et, en outre, au moyen des banques nationales, des bons, des porteurs de bons et des réserves du trésor, il tient le marché monétaire sous son contrôle. Ce qui, selon le *Herald*, a aussi grandement contribué à accroître le pouvoir politique de l'administration c'est le pouvoir incalculable de centralisation qui est la *tendance universelle des Etats et des gouvernements du siècle où nous vivons.*

Le *Herald* cite comme preuve l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne, mais ce sont là des pays monarchiques. On peut lui répondre que la Suisse est une république fédérative, et que les républicains d'Espagne sont fédéralistes parce qu'ils sentent que la république, avec un pouvoir central fortement constitué, deviendra bientôt une monarchie ou un empire. Il faudrait donc examiner si cette concentration des pouvoirs aux Etats-Unis ne conduit pas tout droit à la destruction de la république, mais le *Herald* paraît peu se soucier de cette conséquence, et il se contente de constater que l'élection présidentielle de 1876 est dans la main de Grant. En 1836, Jackson a fait élire Van Buren, mais en 1876, Grant pourra bien tenter de faire élire Grant. Il se passera cependant d'ici à 1876 bien des choses qui pourront modifier et la situation et la manière de voir du *Herald*.

☞ Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

— M. Devisme, l'armurier bien connu, est mort mardi à Argenteuil, de la maladie dont il souffrait depuis longtemps.

M. Devisme est un des inventeurs qui ont fait faire les progrès les plus rapides aux armes à feu, relativement primitives encore en usage il y a une quarantaine d'années. Dès 1844, il produisait des fusils et des pistolets à six coups, et imagina de son nom. Il a rendu de grands services par ses balles-obus de diverses formes pour la chasse au lion et la pêche à la baleine.

Pendant le siège de Paris, quand force fut de faire ressource de tout, c'est M. Devisme qui fut chargé de tuer des éléphants du Jardin d'acclimatation. Sa dernière collaboration fut une œuvre quasi-littéraire. C'est, en effet M. Devisme qui fournit à M. Alexandre Dumas fils toute la partie technique de la *Femme de Claude*, sur le canon de Claude Rupert et le fusil perfectionné de l'élève Antonin.

Là même M. Devisme a été surtout répandu par les journaux de chasse et les romans contemporains. Comme Grisier pour l'escrime, Devisme était l'armurier du *high life*. Il appartenait par des liens étroits d'amitié au groupe littéraire et Gérard furent longtemps les deux coryphées.

M. Devisme était âgé d'environ soixante-neuf ans.

— Une splendide ovation, qui dépasse encore celles de Saint Pétersbourg et de Moscou a été faite à Mme Adelina Patti, à Vienne, après la dernière représentation du *Barbier de Séville*. Une magnifique coupe d'argent lui a été offerte par l'orchestre, et une couronne d'argent et d'or par la société des journalistes (la *Concordia*) au bénéfice de laquelle Mme Patti avait donné un concert.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* consacre un long article au général Jackson et à l'inscription que les promeneurs lisent tous les jours sur le monument érigé, sur l'ancienne place d'armes, à la mémoire du grand citoyen. Notre confrère ayant dit que monsieur Butler s'était écarté de la vérité historique en faisant graver certaines paroles sur le marbre, un correspondant s'est chargé de prouver que le vainqueur des Anglais les a réellement prononcées; le *Picayune* répond que son assertion était basée sur celle d'une feuille à laquelle il avait emprunté ses expressions, mais il n'insiste point sur le fait et passe à des questions et à des détails que la génération actuelle a presque oubliés.

— Il ne convient peut-être pas de se rejeter trop souvent dans le passé. *Let the dead past bury its dead.*

— On lit dans le *Picayune* :

Nous avons parlé, dans notre numéro de dimanche dernier, de l'outrage que les officiers du bateau à vapeur "John Howard" ont eu à souffrir, à Alger, de la part d'une bande de nègres armés. Nous apprenons, d'une manière positive, que le même outrage a eu lieu, hier, à bord du "Thompson Dean" et du "City of Quincy." Ces bateaux avaient engagé, le côté-ci du fleuve, un nombre suffisant de travailleurs qui devaient se rendre à Algier et charger, à un prix convenu, le *Dean* et le *Quincy*, de marchandises restées des entrepôts.... Lorsque les bateaux arrivèrent à Algier, des nègres armés vinrent à la rencontre des travailleurs et ordonnèrent à ceux-ci de refuser de se mettre à l'ouvrage à moins qu'on ne leur donnât un prix plus élevé que celui qui avait été stipulé; ils ajoutèrent qu'on ne chargerait pas les bateaux si leurs ordres n'étaient pas exécutés, se déclarèrent autorisés à agir ainsi par les officiers de Kellogg et menacèrent de tuer ceux des travailleurs qui toucheraient une livre de fret.

Le *Times* félicite M. Grant d'avoir nommé le colonel George Williamson, de la Louisiane, ministre près des Etats de l'Amérique centrale. Il croit que le choix est des plus heureux en tant qu'il s'agit des intérêts de l'ouest et du sud-ouest.

— D'après le même journal, la guerre que fait M. Clinton (qui se dit auditeur) à la clique des courtiers sera probablement couronnée de succès.

— La cour suprême, dans l'affaire "la Nouvelle-Orléans contre la compagnie du chemin de fer de Chattanooga", ayant maintenu le droit de la ville à certaines propriétés de grande valeur qu'elle acquit, en 1830 et en 1851, par l'intermédiaire de Jean Gravier et d'Edward Livingston, le *Times* voit dans la décision du premier tribunal de l'Etat un soufflet appliqué à la législature qui a voulu enrichir la compagnie au préjudice de nos contribuables.

Le *Republican*, à l'exception d'une colonne sur un sujet qu'il semble ne pas comprendre, est émaillé de petits paragraphes personnels : son ancien maître, M. Warmoth, en a trois pour sa part.

— Nous regrettons que l'organe de messieurs les gabelous et des voraces n'ait pas encore profité des leçons de modération et de courtoisie que ses généreux confrères se croient tous de lui donner de temps en temps.

LES CARLISTES EN SUISSE.—Le *Journal de Genève* donne de curieux renseignements sur l'arrestation dans cette ville du chambellan de la duchesse de Madrid et sur la découverte d'une pièce de canon destinée aux carlistes.

Dans le courant du mois de juillet 1872, il vint à la connaissance de l'autorité genevoise qu'un Espagnol nommé don Juan Roccaberti de Dameto, portant le titre de chambellan, faisait des enrôlements pour le compte de don Carlos. Un mandat d'amener fut lancé; mais avant qu'il atteignît M. de Dameto, celui-ci était parti de Genève et s'était rendu à Paris.

Ces jours derniers, l'attention de la police genevoise se trouva de nouveau dirigée sur ce qui se passait dans la campagne du Bocage, occupée près du Grand-Saconnex, par Mme la duchesse de Madrid. En particulier, des renseignements qui lui étaient parvenus dans la journée de samedi portaient à sa connaissance qu'une pièce d'artillerie de montagne était emballée dans cette maison de campagne avec un sou tout particulier et devait être expédiée, le lendemain dimanche, du côté de la France, par le train express. Des agents passèrent la nuit de samedi à dimanche et la matinée de dimanche en observation autour de la campagne du Bocage.

Vers 10 heures et demie du matin, Mme la duchesse de Madrid sortit avec une dame d'honneur et une voiture contenant un certain nombre de coffres et de malles; M. le commissaire de police Duvillard avec M. Roch, inspecteur de police et quelques agents du service de sûreté, demandèrent à parler à Mme la duchesse ou à son représentant.

La personne qui leur répondit se trouva être précisément le chambellan don Juan Roccaberti de Dameto, et comme il était encore sous le coup d'un mandat d'amener qui avait été décerné contr. lui, il fut arrêté par les agents.

Ceux-ci allèrent directement à l'endroit où, d'après leur information, devait rôder le canon qui leur avait été dénoncé, c'est-à-dire dans la salle de billard : ils y trouvèrent, en effet, deux caisses, d'un volume et d'un poids considérables, prêtes à être expédiées; elles furent saisies et transportées à Genève.

Lundi, dans l'après-midi, il a été procédé à l'ouverture des deux caisses. Dans la première se trouvait une bouche à feu en acier fondu de la grandeur et du calibre d'une pièce de montagne; elle était garnie à chaque extrémité, c'est-à-dire à la bouche et à la culasse, de frettes en fer d'une assez forte saillie et de fausses tourillons du même métal placés dans le sens de l'axe de la pièce, qui, combinés avec une caisse métallique carrée enveloppant la partie centrale de la volée et les tourillons, donnaient à l'ensemble assez bien l'apparence de quelque arbre de couche de machine, pour que des douaniers y fussent aisément trompés; on avait revêtu le tout d'une enveloppe de plomb vernis en noir qui dissimulait l'ajustage des pièces étrangères au canon lui-même.

La seconde caisse contenait les pièces de l'affût, également en acier fondu, composé de deux montants ayant la forme exacte d'une paire de bottes unies par deux barres transversales munies de vis de serrage; au sommet et à l'intérieur de chaque montant, se trouvent des cavités dans lesquelles doivent reposer les tourillons de la bouche à feu; enfin aux montants viennent s'appuyer les deux flasques également en fer, avec trois longues évidures destinées à les alléger, qui forment l'affût. Pas de roues. Le tout semble être destiné à être porté à dos de mulet et monté sur l'endroit même où le canon doit être mis en batterie.

— On lit dans la *Patrie* :

La candidature de M. Rane ne laisse pas que de causer une certaine préoccupation dans les régions présidentielles. Il est revenu, paraît-il, à l'Elysée, que l'élection, maintenant assurée, de M. Rane comme député du Rhône serait attaquée à la Chambre. On rappellerait à la tribune la participation de M. Rane aux actes de la Commune, les débats auxquels son nom a été mêlé devant les conseils de guerre, les protestations énergiques qui ont été déjà prononcées par M. Raoul Duval, à l'occasion de la tolérance dont M. Rane a été l'objet, et l'on conclurait en demandant au gouvernement de s'expliquer catégoriquement sur tous ces faits. On fera remarquer qu'un membre obscure, et relativement peu coupable, de la Commune, vient d'être sévèrement condamné par le conseil de guerre; on demandera au ministère de la justice de donner les raisons de cette inégalité.

— Il serait question d'établir un vaste camp retranché aux environs de Reims pour compléter le système de défense qui devrait couvrir Paris.

Des forts et des redoutes seraient placés sur les hauteurs environnant la ville, la montagne de Berapt, qui commande les routes de Reims à Mézières et (livet; de Reims à Vouziers, la route de Châlons, les lignes de fer de Rethel, Vouziers et Metz, le mont de Brimont, la montagne de Saint-Thierry et la montagne de Reims.

On établirait ainsi autour de la ville, dans un rayon assez vaste, un ensemble de redoutes, de forts, se reliant par des ouvrages avancés, et qui feraient de Reims une imprenable citadelle. Depuis l'annexion, Reims est ville frontière; il importe de ne pas la laisser sans défense.

— M. L'Hôte a fait, dans la dernière séance de l'Académie des sciences, une communication dans laquelle il fait voir que le parti que l'agriculture peut tirer des déchets de laine, de peau, de cuir, de corne, perdre. Toutes ces matières peuvent être utilisées comme engrais à cause de l'azote qu'elles contiennent et qui peut être fixé à l'état d'ammoniaque.

Il y aurait là une ressource pour la fabrication du sulfate d'ammoniaque qui a pris une si grande extension dans ces derniers temps. Le guano naturel devient de jour en jour plus rare, son prix augmente de plus en plus, le sulfate d'ammoniaque associé à des phosphates minéraux forme un guano artificiel qui donne les meilleurs résultats.

Louisiane,

(Correspondance de l'*Abeille*.)

Paroisse St-Jacques,
18 mai 1873.

MM. les Editeurs :

Votre compte-rendu de la manifestation populaire de vendredi dernier, à la Nile-Orléans, nous a trop fortement ému, trop patriotiquement impressionné pour que notre nous abstenions de joindre notre voix à votre voix, notre *hourra* à votre *hourra*, à l'occasion de l'arrivée du colonel De Blanc et de ses compagnons de gloire, dans la bonne ville du Croissant.

Quelle réception ferait-on à des *triomphateurs*—nous le demandons sérieusement—si tant est que des *prisonniers*, des *meurtriers* mêmes, soient acclamés de la sorte par tout ce qu'il y a de respectable, de loyal et de fort, parmi la population orléanaise!

Cette population "n'a donc d'entrailles que pour le crime!" Ou bien est-ce qu'elle admire tellement toute vertu civique qu'elle ne craint pas de manifester sa préférence à la barbe de l'ignoble aventurier qui vise au droit de la gouverner?

Et notez, s'il vous plaît, que l'organe officiel de l'usurpation en Louisiane, le *Republican*, puisqu'il faut l'appeler par ce nom, — n'a pas eu honte de qualifier de "mob," — c'est-à-dire, d'assemblage tumultueux et désordonné, — cette multitude, enthousiaste, il est vrai, mais justement enthousiaste et profondément émue, que les chroniqueurs de nos journaux conservateurs portent au chiffre d'au moins sept mille personnes.

Notre avis est que M. Kellogg se croirait soutenu, non pas de la Louisiane seulement, mais du Monde entier, — et qu'il l'annoncerait sans retard à son maître de Washington, — si le *quart* d'un pareil "mob" se fut avisé de lui faire le *quart* d'une pareille ovation.

Cette fois, heureusement, le dépit du *Republicain* a trop montré son *bout d'oreille*. Qu'on le croira nulle part, pas plus au Nord qu'au Sud. Il faut bien après tout, que, de loin en loin, la vérité ait le pas sur le mensonge. Où en serions-nous, Grand Dieu, s'il en était toujours autrement!

De Blanc, De Clonet, Fournet, Peschier, et vous tous, vaillants fils des Attakapas, qui les avez secondés, vous avez bien mérité de la Louisiane. Vous avez noblement défendu vos droits. Vous avez jeté à la face de l'usurpation le démenti qui lui revenait de droit, à la suite de ses fallacieuses dépêches à l'autorité de Washington. Vous avez fourni une preuve de plus, à la preuve qu'avaient déjà donnée la Nouvelle-Orléans et les paroisses de Grant, de Livingston et de Lafourche, de l'insuffisance du gouvernement Kellogg à se maintenir sans l'appui des baïonnettes fédérales. Votre gloire, aujourd'hui, est d'être bafoué, conspué, des vautours politiques qui nous ont mis le couteau sur la gorge, et d'être bénis, vénérés presque, de ceux qui souffrent comme vous de l'esclavage politique auquel nous sommes encore soumis, mais dont nous brisons les chaînes, en Décembre prochain, si nous voulons rester unis.

Patriotes de Saint Martin, notre pauvre paroisse muselée vous a plus d'une fois envié votre position géographique, et la distance qui vous sépare du camp armé de l'usurpateur Kellogg! Cette envie-là, cependant, ne doit guère nous être imputée à péché, puisqu'elle prend sa source dans le désir que nous avions, que nous avons toujours, de faire, chez nous, ce que vous avez si vaillamment fait chez vous.

Mais nous ne parlons, nous, et ne pouvons parler, qu'au nom de la minorité; minorité infime, désespérante, pour ainsi dire,—qui ne s'affirme que par des plaintes en quelque sorte, qui a le droit, et en usage de maudire librement ses oppresseurs; qui, jusqu'à présent, n'en est pas moins, pour cela, impuissante à agir.

Que M. Kellogg et ses pareils ne s'y trompent pas, néanmoins: Le silence de Saint-Jacques—nous parlons du Saint-Jacques qui sait, qui pense, qui compte—ne signifie rien moins qu'approbation et acquiescement. Il peut y avoir, il y a, sans doute, soumission de notre part mais soumission compulsoire, entendez-vous bien; celle qui s'impose, le prestige de la force brutale, sans obliger à croire, et qui n'engage ni l'esprit, ni le cœur, ni surtout la livre volontaire.

Or, nous ne conseillons pas à M. Kellogg de se vanter d'une pareille soumission. Ce n'est pas elle qui deviendrait jamais la pierre sur laquelle il bâtirait son pouvoir en Louisiane. Autant vaudrait, pour lui, le bâtir sur le sable.

Ce dit, pour l'équilibre de notre position à Saint-Jacques, revenons de nouveau, aux hôtes distingués de la Nouvelle-Orléans, à ces nobles champions de nos libertés constitutionnelles, ces soussés, honorables, que tout un peuple a salués au passage, et que la nation entière a déjà absous de la charge, aussi ridicule qu'infâme, que l'on fait peser sur eux.

Il fallait bien un prétexte pour invoquer la force fédérale contre de pareils hommes. Or, nous savons que la loi des Ku-Klux doit sa création qu'au désir immodéré de favoriser des prétentes de ce genre. Quant aux affidavits à employer Kellogg et M. Kellogg lui-même, connaissent, on ne peut mieux, la manière de s'en servir. Les "Martinets" ne leur manquent jamais pour cela. Ils s'en passent même, le cas échéant, et n'en arrêtent pas moins à leur but. Le capitaine d'Aoust, de aujourd'hui célèbre—non sans cause—nous a fourni des renseignements précieux à ce sujet, devant le comité congressionnel.

Nous espérons, pourtant, que les défenseurs du colonel De Blanc et de ses compagnons, s'empareront de "Martinet" qu'ils ont enfin sous la main, et qu'ils n'en serviront, à *tour de bras*, pour punir, du juste paiement, qui non crève les yeux à tous, ce qui *Serait* bien les fraies d'un acte d'accusation en règle contre qui de droit. Tant pis pour ceux qui se laissent prendre de la sorte. Il est temps que les "Martinets," et les gens de couleur en général, finissent par comprendre, malgré leur aveuglement inouï, que ce sont toujours leurs *pattes* à eux, et non *celles* de leurs amis du carpet-bag, qui tirent les marrons du feu et qui se brûlent en les tirant sinon.

En attendant ce moment, qui ouvrira la voie à l'ère de rédemption que nous appelons de tous nos vœux pour la Louisiane, faisons-nous un devoir d'encourager tous ceux qui, à l'exemple des De Blanc, des Dechonet et autres, ne reculent devant aucun sacrifice pour revendiquer leurs droits de citoyens libres. Si notre patience à tous avait été moins extraordinaire, depuis ce qu'on est convenu d'appeler — par dérision sans doute — la *fin* de la guerre, nos gouvernants d'aujourd'hui et ceux qui prétendent l'être, ne seraient pas tentés de nous traiter en peuple conquis.

En terminant, nous vous prions, Messieurs les Editeurs, au nom du Saint Jacques que nous représentons—le vrai, le loyal, le patriotique—de témoigner au colonel DeBlanc et à ses vaillants compagnons, toute notre sympathie et toute notre admiration. Quel que soit le résultat de l'infâme comédie qui se joue en ce moment à propos d'eux, de par la volonté césarienne qui nous régit, nous pouvons leur prédire que la Louisiane n'oubliera point ce qu'ils ont fait pour elle;—que ceux auxquels elle n'a jamais dans la mémoire de leurs concitoyens et que nos descendants, comme les leurs, se feront un devoir de les citer toujours avec le plus grand respect.

UY.

— Au moment où un grand jubilé se prépare à Paris, grâce à une courageuse initiative, en l'honneur de l'immortel auteur du *Misanthrope*, il est curieux de voir comment les Anglais rendent hommage à la mémoire de leur grand poète dramatique.

On lit dans la *Pall Mall Gazette* :

L'anniversaire de la naissance de Shakespeare a été célébré mercredi à Stratford-sur-Avon. Il y a eu suspension générale d'affaires. A une heure, miss Glyn a joué *Hamlet* dans le Corn-Exchange. Dans l'après-midi il y eut un goûter public, présidé par le maire, qui proposa à miss Glyn de porter le toast de la soirée "A l'immortelle mémoire de Shakespeare."

M. Flower proposa un toast au drame, regrettant, dit-il, qu'il n'existât pas à Stratford un théâtre public où l'on pût représenter les pièces de leur illustre compatriote; mais qu'il était convaincu qu'avant peu il en serait érigé un qui serait un théâtre commémoratif, un monument à Shakespeare.

LA LUNE ROUSSE.—On lit dans un journal parisien :

Nous sommes depuis avant-hier, à onze heures, en pleine fête céleste. Le phénomènes, jusqu'au 25 juin. La *Liberté* rapporte, à propos de cette banalisée turbulente, l'anecdote suivante :

La lune rousse a toujours vivement inquiété les cultivateurs, mais les savants n'en sont pas moins gênés que nous le règne de Louis XVIII et dans les circonstances suivantes :

Un jour, les membres du Bureau des longitudes se présentèrent devant Louis XVIII pour lui faire hommage d'un nouvel ouvrage sur les astres.

Je suis charmé de vous voir réunis autour de moi, dit le roi aux savants qui l'entouraient, car vous m'expliquerez nettement ce que c'est que la lune rousse et son mode d'action sur les récoltes.

Les savants se regardèrent ahuris; l'illustre Laplace lui-même, qui avait tant écrit sur la lune, n'avait jamais songé à étudier la lune rousse.

Toute la soirée, le roi s'égaya beaucoup de l'embarras des membres de son Bureau des longitudes.

Mais Laplace, piqué au vif, se mit à la besogne et, de concert avec Arago, il se renseigna auprès des jardiniers et des cultivateurs.

Ce fut seulement alors que les savants, après de nombreuses expériences, trouvèrent que toutes les croyances émises au sujet de la lune qui commence en avril étaient fausses.

Malgré les explications de la science, le préjugé de la lune rousse subsiste encore aujourd'hui.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Malgré la pluie et le mauvais temps d'hier une foule considérable, composée de citoyens appartenant à toutes les classes et à toutes les partis politiques, s'est réunie à la salle de l'Exposition pour entendre l'éloquente parole de l'Honorable Matt Carpenter, sénateur du Wisconsin, et l'un des membres les plus influents du Congrès fédéral.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un résumé succinct du brillant discours du sénateur républicain.

Il a parlé pendant deux heures sans interruption et il a été écouté jusqu'au bout avec la plus scrupuleuse attention.

M. Carpenter a commencé par déclarer qu'il était venu en Louisiane pour étudier et pour observer, et non pour donner des leçons. — Quelques citoyens l'ont prié de faire connaître publiquement ses opinions personnelles sur notre situation politique; il a consenti de grand cœur à se rendre à leurs prières et à paraître pour la première fois devant le peuple de la Nouvelle-Orléans.

Il compte exprimer franchement ses opinions. S'il est dans l'erreur, il ne demande pas mieux que d'être convaincu, car il est venu au milieu de nous, comme il l'a dit déjà, dans le seul but d'apprendre.

Après cet exorde, l'honorable sénateur s'est étendu longuement sur les richesses incalculables de la Louisiane, sur la fertilité de sol, sur sa splendeur passée.

Il a parlé de la position géographique de la Nouvelle-Orléans, qui en fait la grande métropole du Sud, destinée dans un avenir rapproché à acquérir plus d'importance que New-York même, car elle possède d'innombrables ressources. Sa position en fait le débouché naturel de ce fleuve immense qui traverse tout le continent de l'Union américaine, du nord au sud, et, elle doit, de toute nécessité, devenir le grand centre de commerce du Sud.

L'abolition de l'esclavage a porté un coup funeste à ses intérêts agricoles; il ne le nie pas; mais il est d'avis qu'il faut accepter les faits accomplis; et que si la population de cet Etat, oubliant tous ses anciens préjugés, se met courageusement à l'œuvre, la Louisiane sera dans dix ans plus riche et plus prospère qu'elle ne l'a jamais été.

Il y a de grands obstacles qu'il faut vaincre. Les blancs, qui représentent la population intelligente de l'Etat et qui sont les propriétaires du sol, doivent tendre la main aux noirs nouvellement affranchis, qui sont eux, les travailleurs du sol, pour faire qu'une cause commune.

L'immigration doit être encouragée, car il est nécessaire que l'Etat se peuple graduellement. Plus il y aura d'hommes du Nord, de l'Ouest et de l'Europe, plus la Louisiane s'enrichira.

Parmi les immigrants qui arriveront en foule, il se glissera bien encore quelques aventuriers méprisables, comme ceux qui sont déjà établis ici et qu'on a flétri du titre de "carpet baggers"; mais ces hommes-là même sont utiles jusqu'à un certain point, car ils sont généralement énergiques, sinon honnêtes, et ils aident au mouvement des affaires.

L'orateur a attaqué alors la situation politique. Il a raconté dans les plus grands détails les travaux du comité congressionnel, dont il était un des membres.

A son avis une nouvelle élection était nécessaire alors et est encore plus nécessaire aujourd'hui pour connaître d'une manière positive le sentiment populaire. Il n'y a pas de gouvernement républicain en Louisiane. Des deux bureaux de recours qui ont déclaré l'un l'élection de McEnery et l'autre l'élection de Kellogg; le premier avait les documents officiels qui constataient une majorité des votes, mais n'avait aucun pouvoir, et l'autre avait le pouvoir, mais n'avait aucune preuve.

Son opinion sincère est que McEnery a eu la majorité des votes; mais en même temps, son élection peut être contestée parce qu'il y a eu des fraudes commises en sa faveur dans certaines paroisses; ce qui annule son élection. D'un autre côté, il est évident que Kellogg n'a jamais été élu par le nombre des votes, mais il aurait pu l'être, si il n'y avait pas eu de fraude.

La seule conclusion à déduire de tout cela, est qu'il n'y a pas de forme républicaine de gouvernement en Louisiane.

Le Congrès se serait prononcé en faveur d'une nouvelle élection, si les démocrates, circonvenus par M. Merton, ne s'étaient pas opposés à cette mesure, en craignant de porter un coup funeste au droit des Etats en reconnaissant qu'une cour fédérale pouvait s'immiscer dans les affaires locales d'un Etat, par le seul fait de révoquer l'arrêt de cette cour.

Il est évident pour tout homme intelligent et quelque peu versé dans la connaissance des lois, que l'intervention arbitraire de la Cour des Etats-Unis dans les affaires d'un Etat libre, était essentiellement inconstitutionnelle, mais au milieu de la confusion des témoignages et des dépositions, il était impossible de ne rien décider sans une nouvelle élection. Le Président Grant qui n'est que le premier exécutif de la nation a dû maintenir et continuer à maintenir l'arrêt de cette Cour, si illégal et arbitraire qu'il soit, tant que cet arrêt ne sera pas révoqué.

L'orateur a déclaré qu'il était convaincu que le nouveau Congrès se prononcerait en faveur d'une nouvelle élection, à la prochaine séance, comme le seul moyen de résoudre la difficulté.

Il a conseillé en terminant, la soumission au gouvernement *de facto*, qui représentait la loi, parce qu'il était soutenu par le Président des Etats-Unis, et a parlé en termes assez violents du "massacre" de la paroisse Grant, en disant que de pareilles "boucheries" de "pauvres noirs" ne pouvaient que produire un mauvais effet au Nord.

Le sénateur Carpenter a remercié alors son auditoire de l'attention qu'il lui avait prêté, il a dit qu'au Nord on prétendait qu'un républicain ne pouvait pas se présenter dans une assemblée composée d'hommes du Sud, sans courir de danger. Il serait heureux maintenant de pouvoir certifier le contraire.

M. Carpenter, a été fort applaudi pendant son discours. Chaque a admiré un grand talent et les faibles d'élocution, quoique toutes ses opinions ne soient pas partagées par notre population.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a si peur depuis sa petite aventure de la rue des Magnolias, le 7 mai dernier ; quand il a affiché d'avance et qu'il s'est cru mortellement blessé, en entendant à quelques pas de lui la détonation d'une arme à feu ou le claquement d'un fouet, que depuis ce jour malheureux, il croit voir des assassins partout.

Hier matin, vers dix heures, les officiers Smith et Harris, de la police secrète, se sont présentés aux bureaux du *Picayune*, et ont arrêté M. Melvin M. Cohen, attaché à la rédaction de ce journal, en l'accusant d'être coupable d'une tentative de meurtre sur la personne du sieur Kellogg, qui se prétend gouverneur de la Louisiane.

M. Cohen a trouvé l'accusation si ridicule qu'il n'a pu s'empêcher de rire au nez des deux agents de police. Ceux-ci l'ont arrêté néanmoins, en dépit de ses protestations, et de son hilarité, et l'ont conduit devant le nouveau juge Gerson, de la Cour de police du Premier District.

Le colonel James D. Hill, un des directeurs de l'association du *Picayune*, l'a suivi devant le magistrat de nouvelle factura, et lui a servi de caution pour la somme de $5000. Le prisonnier a été mis alors en liberté et son affaire a été fixée pour lundi prochain devant la Cour criminelle.

Il paraît que les chiens et les employés de M. Kellogg ne pouvant découvrir le véritable coupable, et ne sachant qu'inventer pour ranimer son Excellence radicale, se voient réduits à arrêter des innocents, pour n'être pas forcés d'avouer qu'ils ont fait bêtisson ceux, et que malgré toutes leurs recherches, ils n'ont pas découvert plus d'assassin que sur la main.

Nous sommes portandé que M. Kellogg se croit entouré de meurtriers et de conspirateurs, et que dans un moment il n'osa plus sortir dans les rues, et qu'il voit en rêve des milliers de poignards qui menacent sa poitrine.—On ne saurait être heureux, quand on joue le rôle d'usurpateur et de despote; et c'est le fait des consciences bourrelées de remords que de redouter le châtiment.

La Cour Suprême de l'Etat a rendu hier une importante décision dans l'affaire du jury de police de la paroisse Tensas contre Audley C. Britton et George W. Koontz, défendant au jury de police d'accuser personne d'émettre des bons et des mandats portant intérêt, à moins d'être spécialement autorisé par un acte de la Législature.

Nous apprenons de bonne source, que le pseudo-gouverneur Kellogg n'a retiré la place de receveur du Deuxième District à W. Mauthner, que pour lui donner un emploi plus lucratif, en le nommant commissaire des levées, avec un salaire de $4,000 par an.

C'est ainsi que M. Kellogg se nomme des ambitieux opposants, aux dépends du trésor de l'Etat.

M. John F. Daly, un négociant bien connu de la Mobile, vient d'être victime d'un guet-à-pens, au *quartier-général* connu sous le nom d'Alhambra, situé rue Bienville, entre les rues Commons et Gravier, et dépouillé par le propriétaire, V. H. Thomasson et par un certain E. R. Duffy, d'une somme assez considérable.

M. Daly n'est égard dans ce repaire dans la nuit du premier mai et y est resté enfermé jusqu'à lundi dernier.

Les deux compères, dont nous avons donné les noms plus haut, avaient résolu de garder le malheureux sous l'influence de la boisson pendant plusieurs jours et lui avaient fait signer plusieurs chèques en leur faveur, tirés sur plusieurs maisons de commerce de Mobile.

Les amis de M. Daly, inquiétés de ne pas recevoir de nouvelles de lui, et surtout de le voir disposer aussi facilement de sommes considérables, ont dépêché deux détectives de la Mobile à sa découverte.

Ceux-ci l'ont trouvé à l'Alhambra, dans les circonstances que nous venons de décrire.

Rendu à la raison, M. Daly s'est présenté immédiatement devant le nouveau commissaire de police Gerson et a demandé l'arrestation de Shannhonnes et de Duffy.

Les traites qu'il a signées en faveur de ces deux chevaliers d'industrie, se montent à $5,700.

— Un incendie s'est déclaré, hier matin, vers une heure, dans une maison en bois à un étage, située rue Rochablanca, entre les rues Banks et Palmyra, appartenant à M. Fuller. La bâtisse a été entièrement consumée et les pertes évaluées à $1200, sont partiellement couvertes par une assurance de $900.

Les deux maisons voisines, appartenant, l'une à M. A. Meyer et l'autre à Mme Rosa, ont été légèrement endommagées par l'eau. On ignore l'origine de ce feu.

Vers dix heures, lundi soir, un voleur a pénétré dans la résidence de Valentine Frank, située au No. 540 de la rue Dryades, et forçant la porte d'une armoire s'est approprié une somme assez ronde de deux cents piastres en billets de banque.

La police ayant en connaissance de cette affaire a pris des informations et a appris que le voleur ne pouvait être autre qu'un certain James Stewart, un jeune nègre, qui a l'habitude de ces sortes de transactions, au détriment du prochain.

Le jeune fripon a donc été arrêté hier matin par le policier Kouhn, au moment où il se disposait à s'embarquer dans le train du chemin de fer de Jackson, dans l'intention de faire un petit voyage au Nord.

Vers deux heures, hier matin, un autre coquin s'est introduit dans la pharmacie de Louis Tebo, située au coin de la rue St. Charles et de l'Avenue du Canal.

Le propriétaire s'est réveillé à temps pour donner la chasse au voleur et pour le faire dégourrir en toute hâte.

—Malgré le mauvais temps, une foule considérable d'amateurs assistait, hier soir, à la quatrième séance du concours ouvert dans le "St-Charles Billards Saloon," pour le titre de Champion de la Louisiane. MM. Coste et Maggioli, les joueurs de la soirée, ont tous, pendant tout le temps qu'a duré la partie, la galerie suspendue à leurs coups périlleux du jeu. A la 36ème entrée, Coste avait 125 points et Maggioli 149. Les amis et les parieurs du premier croyaient donc à un succès, quand on y a faibli tout à coup et cela, nécessairement à battu de deux carambolages seulement à la 46ème entrée. En somme, le jeu de ces deux amateurs a été fort satisfaisant, comme on le verra par le tableau que nous donnons ci-dessous et qui en indique le mouvement. Les entrées et les joueurs n'ont pas compté sont omises.

Les amateurs désignés pour la cinquième séance, qui aura lieu ce soir, sont MM. L. Abrams et J. Blanchard.

| COSTE. | | | MAGGIO